DÉPARTEMENT DU TARN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Ville de Saint-Juéry

ARRÊTÉ DU MAIRE AT 266/22

AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ENTRAINEMENT GENDARMERIE

Le Maire de la Commune de SAINT-JUÉRY, Conseil départemental,

VU les articles L 2212.2 et L 2213.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Pénal et notamment l'article R 610-5 et suivants,
VU le Code de la Route et notamment les articles R 417-10 et suivants,

CONSIDERANT la demande d'autorisation du gendarme CAYRE, PSIG ALBI, pour un entrainement des gendarmes place Emile ALBET (Anciennement Place COSTE) le mardi 15 novembre 2022 de 9h00 à 17h00.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de réglementer le stationnement, la circulation et d'assurer la sécurité.

- ARRÊTÉ -

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à effectuer ses opérations d'entrainement énoncées dans sa demande **place Emile ALBET le mardi 15 novembre 2022 de 09h00 à 17h00.**

Article 2 : **La circulation et le stationnement seront strictement interdits et réservés Place Emile à l'arrière de l'immeuble (dans la cour)**.

Article 3 : **La signalisation sera mise en place par les services techniques de la Commune.**

Article 4 : L'espace occupé devra être restitué dans l'état de propreté dans lequel il a été trouvé.

Article 5 : Tout véhicule en stationnement gênant sera susceptible d'être placé en fourrière selon un ordre de réquisition de Monsieur le Maire de Saint-Juéry dans le cadre de ses pouvoirs de Police.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Saint-Juéry dans le délai de deux mois à compter de sa publication et à défaut devant le Tribunal Administratif de Toulouse.

Article 7 : Le Maire, le Directeur Général des Services, le Gardien Brigadier de la Police Municipale de Saint-Juéry, le Commissaire divisionnaire, le Directeur Départemental de la sécurité publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINT-JUERY, le 27 octobre 2022

Le Maire,
David DONNEZ

MAIRIE DE SAINT-JUÉRY * TARN *

Mairie - 81160 SAINT-JUÉRY - ☎ 05.63.76.07.00.
Site Internet : www.ville-saint-juery.fr - **e-mail** : accueil@ville-saint-juery.fr